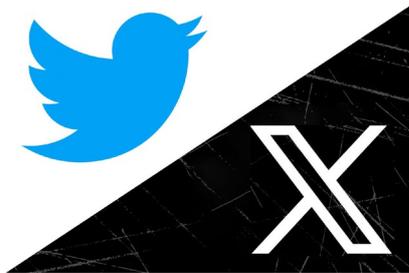




COMMISSION EUROPE

Twitter : s'approprier une lettre de l'alphabet et se désengager des lois de l'UE, est-ce passible d'un dépôt de plainte contre X ?



1/ Quel est ce réseau social ?

Créé le 21 mars 2006 par Jack Dorsey, Evan Williams, Biz Stone et Noah Glass. Le 5 mars 2017, dans le monde, il comptait 313 millions d'utilisateurs actifs ; disponible en 40 langues, 500 millions de tweets étaient envoyés chaque jour. Absorbé le 27 octobre 2022 par le groupe « X Corp », détenu par Elon Musk, puis renommé progressivement X à partir de 2023, celui-ci est un réseau social de microblogage qui permet à un utilisateur d'envoyer gratuitement des micro-messages limités à 280 caractères, appelés tweets ou gazouillis (x's), par messagerie instantanée ou par SMS.

La politique, selon Elon Musk, est « la liberté d'expression maximale », d'où un large « non suivi » et « non respect » des règles de modération (encadrement strict concernant la publication de messages faisant l'apologie du nazisme et du terrorisme) qu'ont mis en place certains pays comme la France et l'Allemagne.

2/ Ses utilisateurs

En France : 7^{ème} réseau social le plus utilisé, 6 millions d'utilisateurs quotidiens (mars 2024) : 66,1 % sont des hommes et 33,9 % des femmes. Un utilisateur actif passe en moyenne 3 h 45 chaque mois (janvier 2024) pour 6 % du trafic web réseaux sociaux global.

Dans le Monde : 7^{ème} plateforme sur laquelle les utilisateurs passent le plus de temps, la 1^{ère} étant TikTok. 619 millions d'utilisateurs actifs (mars 2024), 11,6 % des internautes utilisent régulièrement X, 1 utilisateur actif passant en moyenne 4h40 chaque mois (janvier 2024). Réseau social préféré de 3,2 % des internautes, 7,75 % du trafic web mondial issu des réseaux sociaux ; 60,9 % des utilisateurs sont des hommes et 39,1 % des femmes.

Les pays avec le plus grand nombre d'utilisateurs :

- États-Unis :	76,9 millions (23 % de la population)
- Japon :	58,95 millions (47 % de la population)
- Inde :	23,3 millions (1,6 % de la population)
- France :	6 millions (9 % de la population)
- UE :	9 % des utilisateurs, soit 56 millions d'utilisateurs.

Les activités des utilisateurs (source 2024) :

- se tenir au courant de l'actualité :	60,6 %
- suivre des marques et des produits :	35,7 %
- regarder du contenu divertissant :	34,9 %



COMMISSION EUROPE

- publier ou partager des photos ou vidéos : 27,2 %
- envoyer des messages aux amis et à la famille : 19 %

Le panel d'utilisateurs en France :

- 18/24 ans : 22 % des utilisateurs (novembre 2023)
- 25/34 ans : 25 %
- 35/44 ans : 24 %
- 45/54 ans : 20 %
- 55/64 ans : 9 %

L'univers des célébrités : des joueurs de football aux célébrités du monde de la chanson internationale.

L'univers politique : les anciens et le nouveau président des États-Unis.

L'univers du travail : 27 % des Community Managers, dans le cadre de leur travail.

3/ les problèmes spécifiques

- **la protection des mineurs** : contrairement aux autres réseaux sociaux, il n'a pas défini de limite d'âge pour la création d'un compte. Il est facile d'accéder à des contenus réservés aux adultes. Une simple recherche par mots-clés ou hashtags peut donner de très nombreux résultats inappropriés et par algorithme, l'utilisateur risque de recevoir de tels contenus sur son fil d'actualité.

- **le cyberharcèlement** : n'importe qui peut lire ces messages, les retweeter ou y répondre. X draine un plus large public que les autres réseaux sociaux, donc le risque de cyberharcèlement est d'autant plus grand. Sous couvert d'anonymat, certains utilisateurs n'hésitent pas à se montrer insultants.

- **la cybersécurité** : le 18/12/2023, mise en place de la fonction des « community notes » qui permet aux utilisateurs de commenter les articles pour signaler les contenus faux ou trompeurs, en confiant à ces derniers la vérification plutôt qu'à une équipe de vérificateurs de faits et des « badges bleus » accolés aux utilisateurs ayant souscrit l'abonnement X premium. Réservés auparavant à d'autres profils, ils étaient gages de confiance.

- **les influences politiques** : depuis son rachat, X est prisé par les personnalités politiques américaines et pourrait avoir des conséquences sur les prochaines élections, par la réactivation du compte « Truth social » de Donald Trump, suspendu après le 6 janvier 2021, le double d'abonnés de celui de Joe Biden.

Est hébergé sur X le polémiste Trucker Carlson, après son départ de la chaîne Fox News pour avoir diffusé de fausses informations.

Aux États-Unis, pour les abonnés, il n'est quasiment plus possible de signaler les posts contenant de fausses informations au sujet des élections.

Sous sa direction, X a rétabli par ailleurs les comptes de plusieurs personnalités américaines d'extrême droite, complotistes ou antisémites, à l'image du chanteur Ye - nouveau nom de scène de Kanye West - suspendu quelques semaines plus tôt.

- **les tentatives d'escroquerie** : les liens postés sur X sont généralement raccourcis pour respecter la limite du nombre de caractères et les enfants peuvent être tentés de cliquer sur ceux qui renvoient à des promesses de cadeaux ou à des combines permettant de s'enrichir rapidement.

- **la désinformation** : X est de plus en plus utilisé comme source d'information ; et les enfants risquent donc de lire et de diffuser des « fake news », par la brièveté des tweets qui rend encore plus difficile l'authentification des informations.

Exemple : en octobre 2023, désinformation autour du conflit entre Israël et le Hamas (La Tribune).

Les résultats d'un audit participatif des systèmes de recommandations de Twitter révèlent une forte amplification des amis de la même communauté, une préférence pour l'amplification des tweets émotionnellement chargés et toxiques et une amplification algorithmique inégale de la tendance politique des amis. L'audit souligne l'importance de la transparence et de la sensibilisation accrue à l'impact de la curation algorithmique.



COMMISSION EUROPE

Une étude de Huszar et al 2 sur la période mars-avril 2023 a démontré comment le système de recommandation de Twitter a amplifié la portée des tweets politiques en fonction de leur alignement idéologique démontré par une expérience de plusieurs années sur des données propriétaires d'un groupe de près de 2 millions d'utilisateurs de X, non exposés au système de recommandation de X. D'autre part, les conclusions révèlent que le système de recommandation de X amplifie considérablement le contenu créé par de petits comptes ou des comptes secrets qui est deux fois plus grande dans les délais que l'ensemble des messages rédigés par des amis des participants ; amplifie de manière inégale les tweets des amis des utilisateurs, en fonction de leur orientation politique de leurs auteurs, dépeindre un paysage politique distinct des choix d'abonnement des utilisateurs ; augmenter la visibilité des amis appartenant à la même communauté ; et amplifier les tweets toxiques comme les gazouillis comportant des insultes, des menaces et des obscénités et émotionnellement chargés tout en réduisant la visibilité des tweets neutres.

La curation algorithmique de Twitter augmente l'inégalité de représentation des auteurs, **affecte le paysage politique** et met en avant les partis d'extrême droite. Après avoir évalué le penchant politique des amis des participants en analysant leurs retweets de contenu politique, et segmenté les participants en fonction de leur propre orientation politique, les résultats révèlent que l'amplification diminue à mesure que la différence d'opinions augmente et les tweets d'amis idéologiquement alignés sont amplifiés.

Exemple : pour les participants de centre droit, l'effet inverse est remarqué, les tweets des comptes idéologiquement alignés sont diminués tandis que les tweets d'extrême gauche et d'extrême droite sont fortement amplifiés.

La curation algorithmique empêche la diversité. La proportion de tweets impressionnés dans les chronologies, provenant d'amis appartenant à la même communauté (le même cluster dans le réseau de suivi) est significativement plus importante que dans le pool global de messages publiés. Si l'on considère une taille minimale de groupe de 100, nous détectons 352 communautés, seulement 4,1 % des amis de nos participants appartenaient au même groupe que le participant ; les tweets provenant de cette petite fraction d'amis sont affichés deux fois plus que, en proportion, dans les délais, par rapport à ce qu'ils représentent dans le bassin de messages des amis. L'amplification algorithmique se désintègre au fur et à mesure que les grappes grossissent ; si l'on considère une taille de grappe minimale de 600, nous détectons 82 communautés, 10,8 % des amis de nos participants appartenaient au même groupe que le participant.

La curation algorithmique amplifie les tweets toxiques (insultes, menaces et obscénités) **et émotionnellement chargés.** La proportion de ces tweets est d'environ 2,2 %. Dans l'étude de janvier-février 2023, cette proportion est plus élevée que le bassin global des messages publiés par les amis des participants. Il est à noter qu'il existe une variabilité dans l'amplification chez les participants, certains exposés à plus de deux fois. Il convient de mentionner que ces tweets, à l'échelle de la plateforme, reçoivent plus de deux fois le nombre de réponses et de likes par impression par rapport aux tweets non toxiques et ne connaissent qu'une diminution de 10 à 20 % des retweets et des citations par impression. Autre exemple : entre le 9 décembre 2022 et le 9 janvier 2023, les tweets toxiques ont été amplifiés.

La curation algorithmique modifie la popularité des tweets neutres. En effet, l'amplification de ces tweets varie selon le degré d'engagement.

1° les tweets sans engagement sont nettement plus silencieux

2° les tweets avec engagement sont plus relayés.

L'amplification algorithmique est plus sensible aux taux similaires et de réponse. L'amplification augmente avec le taux d'engagement. L'algorithme privilégie les tweets avec engagement, par exemple "insultes, menaces, obscénités " plutôt que les tweets neutres. Plus le tweet est injurieux, plus l'algorithme va l'amplifier et le relayer.



COMMISSION EUROPE

L'étude souligne les effets systémiques du système de recommandation de Twitter sur le paysage informationnel présenté aux utilisateurs, ce qui entraîne des délais plus toxiques et affecte la représentation mutuelle des groupes politiques.

De plus, l'amplification de petits comptes peut rendre l'espace numérique plus sensible aux pratiques de manipulation.

Références : Ovadya, A et Thorburn, L. Bridging systems & Huszar, F. et al. Algorithmic amplification of politics on twitter

4/ Les enquêtes

États-Unis : la Maison Blanche accuse X de faire la « promotion abjecte de la haine antisémite et raciste » (AFP 17/11/2023) par l'approbation d'Elon Musk sur X d'un message antisémite.

Union européenne : la Commission Européenne ouvre une enquête contre le réseau social X qui est accusé de ne pas respecter les obligations européennes en termes de modération des contenus et de lutte contre la désinformation. En effet, X est présumé de « violation des obligations de lutte contre les contenus illicites et la désinformation », d'une violation des « obligations de transparence » et d'une conception présumée trompeuse de l'interface utilisateurs.

5/ Interdictions

En France : boycott en octobre 2022 par un collectif de journalistes et chercheurs, engagés dans la lutte contre la désinformation appellent au boycott de la plateforme en France pendant 24 heures, le « notwitterday ». La France a menacé de bannir le réseau social de son continent après le désengagement du code de l'UE DSA.

Dans l'Union Européenne : la Commission Nationale des Comptes interdit les abonnements sur la plateforme détenue par Elon Musk aux candidats des européennes, sous peine d'inéligibilité. L'UE pourrait interdire le réseau de son espace (Jean-Noël Barrot, déclaration du ministre délégué chargé de la transition numérique).

6/ Recommandation de l'UE

Le Commissaire Européen Thierry Breton a demandé au patron de X de renforcer la modération sur le réseau social et la lutte contre la désinformation (30/11/2022), pour se conformer aux règles de l'UE.

7/ Nouvelle loi européenne : « règlement sur les services numériques (DSA= Digital Services Act), entrée en application fin Août 2023 sur la transparence, la modération des contenus et la lutte contre la désinformation

Désinformation, discours haineux, contrefaçons, ... Les très grandes plateformes en ligne, comme Meta, Google, Microsoft, Facebook, Amazon, Twitter, Tik Tok devront appliquer à partir de fin août 2023, la nouvelle législation de l'UE entrée en vigueur en novembre 2022, pour éliminer les zones de non-droit sur internet. Ces règles incluent l'obligation d'agir « promptement » pour plus de transparence sur les publicités politiques, à lutter contre les « robots » qui amplifient la diffusion de « fake news », contre les « deepfakes » qui permettent de truquer des images afin de créer des infos malveillantes, retirer tout contenu illicite dès que la plateforme en a connaissance, ou l'obligation d'informer les autorités judiciaires quand elles soupçonnent une « infraction pénale grave ». Elles comprennent aussi des interdictions, pour exploiter les données « sensibles » des utilisateurs (genre, tendances politiques, appartenance religieuse...) pour la publicité ciblée et des obligations de transparence, comme la publication des principaux paramètres utilisés par les systèmes de recommandation.

Les grandes plateformes auront l'obligation d'évaluer elles-mêmes les risques liés à l'utilisation de leurs services avec la mise en place de moyens pour les atténuer, comme la modération des contenus. Et fournir au régulateur un accès à leurs données et un audit une fois par an, à leurs propres frais, par des organismes



COMMISSION EUROPE

indépendants. Directement placées sous la surveillance de la Commission Européenne, elle pourra leur infliger des amendes allant jusqu'à 6 % de leur chiffre d'affaires mondial, voire une interdiction d'opérer dans l'UE en cas d'infractions graves répétées.

8/ Retrait de twitter du Code Européen (29/05/2023)

X se désengage de la loi DSA de l'UE avant sa date d'effet du mois d'Août 2023.

9/ Conclusion

Cette application, depuis son rachat par Elon Musk, et son souhait pour ses utilisateurs de « liberté maximale d'expression », est devenue très dangereuse pour son utilisateur, pour la protection des données et la transmission des informations. Son retrait du « règlement sur les services numériques DSA » dans l'Union Européenne, depuis mai 2023, favorise toutes ces dérives, notamment par l'introduction par le réseau social, d'un système de certification payant, favorisant les comptes de désinformation au détriment des utilisateurs refusant de s'abonner. Ce manque de régulation favorise la « non censure » où tout est permis.

S'approprier une lettre de l'alphabet et se désengager des lois de l'UE, est-ce passible d'un dépôt de plainte contre X ?...